

PROTECTION CIVILE

Réouvrir les casernes fermées

Les députés fédéraux cdH, Vanessa Matz et Maxime Prévot, vont déposer une proposition au sujet de la protection civile. « Et plus particulièrement la protection civile qui, sous Jambon, a subi une réforme qui ne répond pas aux objectifs », disent-ils. « En commission de l'Intérieur, nous avons procédé à une évaluation de cette réforme et nous en avons épingle les dysfonctionnements. »

Ils évoquent, notamment, la suppression des casernes qui font que sur le terrain, les zones de secours font appel parfois au privé plutôt qu'à la protection civile car trop éloignée d'elles. « Cette réforme ne rencontre pas les objectifs de

proximité et de sécurité attendus par la population et les zones de secours. Le choix du gouvernement s'est porté pour la fermeture de Ghlin, Libramont, Jabbeke et Liedekerke et pour le regroupement des activités de la protection civile dans les casernes de Crisnée et Brasschaat », rappelle Vanessa Matz.

LES DÉLAIS D'INTERVENTION

Dans cette proposition de loi, les deux députés cdH demandent au gouvernement fédéral de solliciter les avis et commentaires des 34 chefs des zones de secours du pays et celui du Service d'Incendie et d'Aide Médicale Urgente de la Ré-

gion de Bruxelles-Capitale (SIAMU) afin de connaître l'ensemble des problèmes rencontrés. « Nous demandons également d'inventorier tous les délais d'intervention des unités opérationnelles depuis la mise en œuvre de la réforme de la protection civile et examiner si ces délais répondent au critère de l'aide adéquate la plus rapide. » Quant à la localisation, ils demandent de prendre en compte le coût total d'investissement dont notamment celui de la construction d'un nouveau bâtiment ou/et de l'achat de terrain. « Le choix tiendra compte également de l'état des anciennes casernes pour autant qu'elles n'aient pas été affectées définitivement à d'autres missions », disent les députés qui veulent relancer le débat en se demandant si « les casernes qui ont été abandonnées ne pourraient pas servir de postes avancés. »

J.M.